

Budget 2023 de l'Agence Nationale du Sport

« Une incompréhensible occasion manquée » selon l'ANDES

Dans un contexte économique très contraint d'inflation et de choc énergétique pour les collectivités locales, le budget 2023 de l'Agence nationale du Sport constituait une formidable opportunité de répondre à ces enjeux, à moins de 600 jours des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Les indispensables exigences de soutenabilité financière de l'AnS, conjuguées à une absence de ressources nouvelles - issues du projet de loi de finances 2023 - auront contraint la direction de l'AnS à présenter un budget d'investissement en retrait, en particulier pour les équipements structurants locaux. Pour Patrick APPERE, Président de l'ANDES et adjoint au maire de Brest, « il s'agit d'une incompréhensible occasion manquée, à moins de 600 jours des Jeux de Paris ». Ces orientations financières 2023 interviennent à contre-temps face aux défis écologiques et énergétiques qui s'imposent aux collectivités locales, dont le patrimoine sportif est vieillissant et énergivore. En fusionnant les programmes « Equipements structurants locaux » et « Plan Aisance Aquatique », pour un budget cumulé de 20 millions en 2023 contre 24 millions en 2022, l'AnS envoie un mauvais signal aux collectivités et au mouvement sportif.

Alors que les sollicitations des équipements structurants locaux sont quatre fois supérieures, et que le défi de modernisation des piscines est au cœur des défis de sobriété énergétique, les moyens alloués ne sont clairement pas à la hauteur des enjeux identifiés.

A l'occasion de ce conseil d'administration, dans la continuité des débats parlementaires sur le budget 2023, l'ANDES se mobilise pour démontrer que le sport peut financer le sport, et ainsi porter un véritable « Plan Marshall » des équipements. Entre 2018 et 2022, les trois taxes affectées pour partie à l'AnS ont produit un rendement fiscal de plus de 2 milliards d'euros, or seulement 787M€ lui ont été allouées, soit 38%. L'ANDES a ainsi renouvelé sa demande de fléchage d'une partie du « Fonds Vert » pour la rénovation thermique des équipements sportifs directement à l'Agence nationale du Sport, et non pas aux préfets départementaux. Cette demande s'inscrit dans le prolongement de France Relance, où 100 millions d'euros avaient été fléchés et largement investis en 2021 et 2022, pour lesquels un reliquat de seulement 17M€ est affecté en régions. Enfin, si la fin des critères d'éligibilité géographiques du Programme 5000 Equipements de Proximité est un signal positif pour les porteurs de projets, l'enveloppe allouée pour les 2 années restantes du plan est insuffisante pour garantir le financement des projets en territoire. Les enveloppes de certaines régions sont déjà, en projection, largement impactées par les projets déposés en 2022 et non financés, avant même le démarrage de la campagne 2023. A l'aube des JOP de Paris, il est nécessaire d'agir sans plus attendre pour reprendre une trajectoire budgétaire en adéquation avec les attentes de l'ensemble des acteurs du sport français.